



ADD Beaujolais Vert – Val d'Azergues

Association de Défense et de Développement
du Beaujolais Vert et du Val d'Azergues

Le Muret – 69620 CHAMELET - mail : add.bv-va@sfr.fr

Site internet : www.add-beaujolaisvert-valdazergues.fr

Créée en juin 2013, notre association s'oppose à tout projet de carrière sur la Vallée d'Azergues, aux portes du Beaujolais Vert.

De quoi s'agit-il ? Fin mars 2013, le Conseil Général du Rhône a décidé (dans une totale et très coupable discrétion...) de vendre au groupe VICAT, un domaine forestier de 83 Ha et le Château de Longeval. Le but est de réaliser une carrière de 30 hectares. Ce projet est comparable, en termes de volumes d'extraction et de type de roche, à la carrière de St Laurent de Chamousset, dont les riverains et usagers de la route (vallée de la Brévenne) subissent un préjudice quotidien.

A quel endroit ? Il s'agit du massif de Longeval et d'une partie de la forêt de Pully, à la jonction entre trois communes : CHAMELET, SAINT-JUST D'AVRAY et CHAMBOST-ALLIERES.

Où en est le projet ?

- 1^{er} mensonge : Aux dires de la société VICAT, ce projet ne devait se réaliser que si elle trouvait dans le sous-sol un matériau de qualité adapté à la fabrication du béton. Le résultat des sondages a été négatif mais VICAT maintient son projet pour y produire des granulats.
- 2^{ème} pirouette : Devant la force et le sérieux de notre mobilisation, le Conseil général a finalement dénoncé le compromis de vente. Mais il a refusé de dénoncer sa propre décision de vendre à VICAT... ce qui signifie que les tractations se poursuivent, toujours du côté obscur... (les enchères montent ?) et qu'un nouveau compromis, mieux ficelé, peut surgir n'importe quand.
- 3- Actuellement, VICAT ne cache pas sa volonté de poursuivre le projet et annonce une reprise des hostilités après les prochaines échéances électorales (2015 ?).
- 4- Nous attendons le jugement du Tribunal administratif auquel nous avons demandé l'annulation de la décision de vente du Conseil Général.

Pourquoi s'opposer ? Ce projet de carrière expose les populations à de nombreux préjudices graves :

- atteinte à l'environnement, destruction du paysage et de cours d'eau
- atteinte au patrimoine du Pays Beaujolais (forêts et château)
- atteinte à la salubrité et à la santé publique (à cause des poussières de silice notamment)
- atteinte au cadre de vie des habitants des communes voisines par de multiples nuisances : bruit, poussières, vibrations du sol, trafic routier, etc...
- atteinte à la valeur du patrimoine de ces habitants
- augmentation du risque d'inondation par destruction du couvert végétal
- atteinte à la sécurité publique par la génération d'un trafic routier accidentogène
- aggravation des problèmes de transport pour les entreprises, les habitants et tous ceux qui circulent sur la vallée d'Azergues par l'augmentation du trafic de camions (+ 200 camions)
- mise en péril des activités économiques proches (exploitations agricoles riveraines fondées sur l'élevage, le maraichage, la vente directe à la ferme, l'accueil en gîte et le tourisme vert) et de l'avenir touristique du territoire.

Face à la création de 8 à 10 emplois annoncés par VICAT, c'est la qualité de vie de plusieurs milliers d'habitants qui risque d'être profondément perturbée. De plus, s'il se réalisait, un tel projet mettrait également en péril l'avenir économique de notre territoire.

Notre région ne manque pas de carrières, le véritable enjeu est pour VICAT qui peine à renouveler ses autorisations d'exploitation. **Nous n'avons rien à gagner dans ce projet** (l'emploi est leurre alors que la destruction est bien réelle), **il ne servira que les intérêts des actionnaires du groupe VICAT.**

Notre secteur, souvent qualifié de « poumon vert de Lyon », est orienté vers une gestion durable de son environnement, vers le développement culturel et vers l'accueil. Notre territoire a su lancer de belles initiatives soutenues par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département : filière bois, élevage et circuits-courts agricoles, tourisme et loisirs, label « terre d'avenir », projet de préservation et de développement économique GEOPARK, etc... Nous désapprouvons tout projet qui anéantirait les efforts de développement réalisés jusque-là et risquerait de dégrader sérieusement notre avenir.



← Le château de Longeval et le domaine forestier de Longeval/Pully.

En bon état et très bien situé dans le département, ce château est une ressource car il peut accueillir de nombreux projets : activités économiques, culturelles, touristiques, etc...

Le domaine forestier a été décimé en grande partie par la tempête de 1999. Sa restauration (financée à 75% par l'Europe) a permis un reboisement réussi. Cette forêt est aujourd'hui en pleine croissance.

La carrière de Rivolet →

De surface équivalente à celle prévue par Vicat. Elle existe depuis plus de 40 ans et vient d'obtenir son autorisation d'extension. Elle emploie 4 à 8 personnes selon l'activité... Elle produit moins de granulats que le projet du groupe VICAT et génère un flux de plus de 160 camions/jour.



Votre adhésion à notre association est un réel soutien moral et financier. Elle permettra de peser davantage dans les discussions pour nous opposer à ce projet démesuré et néfaste.

ADHÉSION à ADD Beaujolais Vert – Val d'Azergues

Nom et Prénom		Tél.
Adresse		
Adresse mail		
Je souhaite adhérer comme membre actif : Je verse une cotisation de 10 euros	Je souhaite adhérer comme membre bienfaiteur : Je verse une cotisation de euros.	Date et Signature